

LETTRE À LA CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS SUR L'ÉTAT DE L'UNION (2025)

L'Europe face aux changements de l'économie et de l'ordre mondiaux

Introduction

Les règles du jeu se durcissent sur l'échiquier géopolitique, mettant à mal l'ordre multilatéral fondé sur des règles et des normes communes. Les évolutions technologiques, économiques et sociétales se succèdent à un rythme soutenu. La vision occidentale du monde est dépassée par l'émergence et l'affirmation de nouvelles puissances qui revendiquent avec assurance leur place sur la scène internationale. Tous ces aspects affectent sévèrement la position de l'Europe.

Le vieux continent se trouve à un moment charnière de son histoire et doit choisir entre deux voies : se laisser façonner par les événements et son environnement, ou forger son propre avenir. Pour le gouvernement néerlandais, il ne fait aucun doute que la deuxième voie est celle à suivre pleinement. Cela signifie que l'Union européenne doit changer. Il nous faut une Union plus forte, plus résiliente, apte à défendre nos intérêts dans le monde, une Union qui fasse sens pour les Pays-Bas et œuvre au service de nos concitoyens. Plus que jamais, l'union fait la force et nous devons rester fidèles à l'unité européenne, animés par la conscience que notre pays a de nombreuses fois dû faire face à des défis considérables et les a toujours relevés avec succès. Les évolutions actuelles mettent notre capacité d'adaptation à rude épreuve. Par conséquent, le gouvernement continuera d'œuvrer en faveur de l'unité grâce à un effort diplomatique actif au sein de l'Europe.

La guerre d'agression russe contre l'Ukraine constitue une menace considérable pour la sécurité européenne et souligne la nécessité d'accroître les capacités militaires ainsi que la résilience de l'Europe. Par ailleurs, le revirement américain oblige les pays européens à prendre davantage en main leur propre sécurité, de même que la défense des intérêts européens collectifs en matière de sécurité. L'Union européenne doit faire preuve de maturité dans son rôle géopolitique, mais aussi géo-économique, deux aspects indissociables : la prospérité et la croissance économique sont impossibles dans un contexte d'insécurité, et inversement, la santé et la puissance d'innovation de l'économie sont indispensables à l'instauration – et au financement – d'un climat de sécurité. À cet égard, il est essentiel que les États membres appliquent une politique économique et financière solide, visant notamment à réduire les dettes publiques élevées.

Si l'Europe ne peut pas remodeler le monde à sa guise, elle doit faire le choix de poursuivre ses propres intérêts, de défendre ses normes et valeurs, de renforcer son économie, et d'investir dans son agriculture, sa sécurité et son état de droit démocratique. C'est l'ambition que nous observons également au sein de l'actuelle Commission européenne (ci-après : la Commission), dont la présidente, M^{me} Ursula von der Leyen, et les membres se sont mis au travail en décembre 2024 sur la base d'un nouveau mandat. Consciente qu'elle doit fournir un soutien accru pour préserver la stabilité, la sécurité et la capacité d'action de l'UE dans ce nouveau contexte d'incertitude et d'instabilité géopolitique, la Commission a défini un programme de travail axé sur les défis majeurs en matière de sécurité et de défense, d'accroissement de la prospérité durable et de la compétitivité, de défense de la démocratie et de nos valeurs, et de simplification de la législation de sorte à élargir les possibilités d'innovation et de croissance.

Un cadre stable et sûr est propice aux intérêts néerlandais, à nos valeurs et à nos libertés. Les Pays-Bas sont l'une des nations les plus ouvertes sur le monde et c'est ce qui fait leur force. C'est aussi précisément pour cette raison qu'une UE forte leur est bénéfique. Outre les avantages économiques qu'elle offre, l'UE contribue à la protection de notre état de droit démocratique, de notre sécurité, de nos droits fondamentaux et des libertés individuelles de nos concitoyens.

Les efforts du gouvernement dans le contexte européen porteront en particulier sur la sécurité et la défense, la compétitivité, le cadre financier pluriannuel (CFP), l'amélioration de la réglementation et l'allègement de la charge administrative, l'asile et la migration, et la politique agricole. Ces priorités sont brièvement explicitées ci-dessous. Le gouvernement fera tout son possible pour réaliser ses ambitions dans ces différents domaines.

Sécurité et défense

Les tensions géopolitiques croissantes et la menace russe soulignent la nécessité pour les États membres d'être en mesure de mieux se protéger. Il est de ce fait urgent que l'Europe agisse sur le terrain du renforcement de ses capacités militaires et de l'intensification de la coopération en matière de défense. Afin de mieux équiper les forces armées des États membres face à la dégradation de la situation sécuritaire et d'accroître leur capacité d'action, tout en maintenant l'aide militaire à l'Ukraine, il est indispensable de consolider l'industrie de défense européenne. Le gouvernement souligne que l'UE joue un rôle important dans le renforcement des capacités de défense et de dissuasion des États membres et de l'OTAN, principalement par une politique active en faveur de l'industrie de défense et par l'amélioration de la résilience. À cet égard, la coopération avec les alliés et les partenaires est essentielle – avec le Royaume-Uni, la Norvège, la Türkiye – de même que la consolidation de l'industrie de défense ukrainienne. Les États-Unis sont également un partenaire incontournable et le gouvernement ne relâchera pas ses efforts en faveur d'une coopération transatlantique forte. Les Pays-Bas et l'UE continueront d'apporter à l'Ukraine un soutien actif et indéfectible sur les plans politique, militaire, financier et moral pendant toute la durée de la guerre, du redressement et de la reconstruction, aussi longtemps que nécessaire. L'effort européen sera détaillé dans le Livre blanc pour la défense, au sujet duquel la Chambre recevra prochainement le point de vue du gouvernement.

Aux yeux du gouvernement, il est essentiel d'accroître la résilience civile européenne et la sécurité interne. Le développement des capacités militaires doit aller de pair avec l'appel à investir dans notre préparation civile. Une société résiliente constitue une force de dissuasion et un rempart face aux agressions extérieures. Au cours des prochains mois, la Commission publiera une Stratégie de sécurité intérieure ainsi qu'une Stratégie de l'Union en matière de préparation. L'UE doit agir face aux différentes formes de menaces, y compris hybrides, qui pèsent sur la sécurité intérieure et la stabilité de l'état de droit démocratique, telles que la criminalité organisée et le terrorisme. Le gouvernement est par conséquent favorable à une approche plus globale et coordonnée de la sécurité en général, de la résilience et de la gestion des crises. Dans ce sens, il est également primordial de faire porter les efforts sur l'enseignement, la recherche et l'innovation.

Compétitivité

L'UE doit renforcer sa compétitivité. L'ancien président de la Banque centrale européenne Mario Draghi a rédigé un rapport à ce sujet dont le constat est que l'UE a, ces dernières décennies, tiré profit d'un climat mondial favorable : croissance du commerce mondial grâce, notamment, aux accords multilatéraux, importations énergétiques bon marché grâce à la normalisation des relations avec la Russie, et stabilité géopolitique propice aux alliés des États-Unis grâce à l'hégémonie américaine. Selon M. Draghi, cette page est tournée : le système commercial multilatéral subit de plus en plus de pressions, la croissance du commerce mondial recule, les importations énergétiques depuis la Russie sont autant que possible restreintes par l'UE, et la situation géopolitique est déstabilisée par la guerre d'agression russe contre l'Ukraine ainsi que par la détérioration des relations entre la Chine et les États-Unis. M. Draghi estime que l'UE, afin de rester compétitive et résiliente dans ce nouveau contexte, doit avant tout augmenter sa productivité (i) en comblant le fossé qui la sépare des autres blocs économiques en matière de recherche et d'innovation, en particulier dans le domaine du numérique, (ii) en appliquant un plan commun pour la décarbonation et la compétitivité, et (iii) en consolidant sa sécurité par une politique de réduction des dépendances stratégiques à risque et de renforcement des investissements de défense.

C'est aussi le point de vue du gouvernement¹. Nous devons à la coopération économique au sein de l'UE une large part de notre croissance et de notre prospérité. Différents facteurs remettent en cause la compétitivité des Pays-Bas, notamment la croissance trop lente de la productivité, la fragmentation du contexte géopolitique et le prix relativement élevé de l'énergie. Le pays fait également face à une hausse des coûts du logement. Par conséquent, il est nécessaire d'unir nos

¹ Réaction du gouvernement au rapport Draghi, annexe aux Documents parlementaires, 21 501-30 n° 614.

forces, de consolider la capacité d'action des Pays-Bas et de miser sur la recherche et l'innovation. L'UE et ses membres doivent de ce fait assumer une plus grande responsabilité pour poursuivre l'affirmation de l'UE dans son rôle géopolitique et géo-économique, ce qui contribuera, d'une part, à accroître notre prospérité et, d'autre part, à réduire nos dépendances énergétiques à risque, par exemple en matière de produits et de matières premières critiques. Ainsi, l'objectif du gouvernement est une indépendance maximum de l'UE vis-à-vis des pays non européens en ce qui concerne les médicaments et les produits médicaux critiques. Le gouvernement fera en outre porter ses efforts sur l'approfondissement du marché intérieur et le renforcement de la politique commerciale de l'UE, ainsi que sur la promotion de la croissance verte et l'investissement dans la recherche et l'innovation. Cela ne sera toutefois possible que si tous les États membres appliquent une politique économique et financière solide prévoyant explicitement la réduction des dettes publiques élevées.

Réduction de la charge administrative et simplification de la réglementation de l'UE

La réduction de la charge administrative européenne contribue à la compétitivité de l'UE. Le gouvernement continuera donc d'évaluer rigoureusement la valeur ajoutée des initiatives de l'UE. Tous les domaines n'ont pas forcément besoin d'une réglementation européenne et la législation de l'UE ne doit pas outrepasser les limites du strict nécessaire. Elle doit par ailleurs être réellement applicable et tenir compte des différences géographiques, économiques et démographiques qui existent entre les États membres. Le gouvernement examinera en particulier l'impact de la législation européenne sur les problématiques qui occupent actuellement les Pays-Bas. De plus, les États membres peuvent aussi coopérer sans l'intervention de Bruxelles. Il faut déterminer au cas par cas l'approche adéquate. Dans les mois qui viennent, la Commission présentera des propositions relatives à différents domaines stratégiques en vue de simplifier la législation, par exemple dans les domaines de la durabilité, de la cybersécurité, de l'agriculture et, probablement, de la défense. Le gouvernement y est favorable et part du principe que la simplification entraînera également une révision de la législation. Dans un tel cadre, les Pays-Bas continueront d'attirer l'attention sur les problèmes auxquels ils font face en matière d'aménagement du territoire, notamment en ce qui concerne l'octroi de permis pour la défense, les infrastructures (énergétiques), la construction de logements et l'agriculture, sur lesquels la prolifération des textes législatifs et réglementaires risque d'avoir une incidence. À court terme, le gouvernement élaborera avec la Commission ministérielle pour l'économie et la protection de la nature des mesures visant à débloquer la situation des travaux publics aux Pays-Bas et à ouvrir des perspectives pour les secteurs touchés par la question de l'octroi de permis environnementaux. Outre les mesures nécessaires au niveau national, il peut être utile de miser sur la révision de certaines dispositions législatives et réglementaires européennes.

D'une manière générale, le gouvernement salue les efforts déployés pour réduire la charge administrative sans préjudice des objectifs stratégiques. La prévisibilité, la sécurité juridique et la sécurité d'investissement pour les entreprises, ainsi que la fiabilité du processus législatif national et européen sont des principes qui demeurent essentiels aux yeux des Pays-Bas.

Cadre financier pluriannuel (CFP)

La Commission devrait présenter à l'été 2025 sa proposition relative au nouveau cadre financier pluriannuel (CFP) pour l'après-2028. Une lettre spécifique a été adressée à la Chambre au sujet de l'action des Pays-Bas dans les grandes lignes, ainsi que des priorités correspondantes pour le prochain CFP. Les Pays-Bas misent sur des contributions d'un niveau acceptable, conformément à l'accord de coalition. Le gouvernement n'est pas favorable à un endettement commun pour la création de nouveaux instruments.

Asile et migration

Après Malte, les Pays-Bas sont le pays le plus densément peuplé d'Europe et leur population continue de croître². Cela se traduit entre autres par une pression sur le marché du logement, le secteur de la santé et l'enseignement, ce qui affecte la cohésion sociale du pays. Un programme européen

² Croissance démographique des Pays-Bas, 2016-2024 | *Compendium voor de Leefomgeving* (Répertoire du cadre de vie) <https://www.clo.nl/indicatoren/nl210209-bevolkingsgroei-2016-2024>

ambitieux en matière d'asile et de migration est essentiel pour retrouver la maîtrise des flux migratoires. Le gouvernement s'efforcera donc résolument, au niveau européen, de réduire le nombre de demandes d'asile et d'améliorer le retour des demandeurs déboutés. Pour ce faire, il faut une politique européenne d'asile stricte et correctement appliquée. C'est pourquoi le gouvernement définit comme priorités la mise en œuvre du Pacte sur la migration et l'asile, la protection efficace des frontières extérieures, les négociations sur le Règlement relatif au retour et la recherche de solutions innovantes. Pour maîtriser les flux et les retours, il est également primordial de mettre en place des partenariats élargis avec les pays d'origine et de transit. Parallèlement, le gouvernement s'engage en faveur d'une mobilité professionnelle équitable et souhaite une meilleure gestion de la migration du travail. Dans ce cadre, il agit pour la clarification du cadre juridique applicable au détachement de ressortissants de pays tiers, l'enregistrement correct des travailleurs migrants sans alourdissement de la charge administrative, et le renforcement du respect des règles au niveau transfrontière.

Agriculture, pêche et nature

La sécurité alimentaire est l'un des thèmes phares du gouvernement. Notre secteur de l'agriculture et de la pêche peut y apporter une contribution considérable. Notre ambition est de réduire la charge pesant sur l'agriculture, notamment par l'introduction d'une nouvelle dérogation pour les effluents d'élevage à partir de 2026. Par ailleurs, le gouvernement œuvre pour la suppression de la norme des 170 kg d'azote/ha issus des effluents d'élevage ainsi que pour l'autorisation des engrais biosourcés (RENURE) dont l'usage permettrait de réduire les importations d'engrais chimiques, ce qui semble hautement souhaitable dans le contexte géopolitique actuel. L'innovation en matière d'agriculture et de pêche est fortement encouragée, le gouvernement concentrant particulièrement ses efforts sur l'innovation en matière de chalutage à perche, y compris l'utilisation des impulsions électriques. L'enjeu est d'éviter l'extension de l'interdiction européenne actuelle de la pêche électrique à l'ensemble des activités de chalutage à perche. En matière de gestion de la nature, le gouvernement souhaite mettre en place une structure principale faite de zones naturelles solides.

En résumé : les Pays-Bas dans l'UE

Pour se concentrer sur les intérêts nationaux, il est nécessaire d'intensifier à la fois la coopération bilatérale et la formation de coalitions avec les États membres de l'UE, ainsi qu'avec des partenaires importants non-membres. Par le passé, les Pays-Bas ont exercé sur les politiques de l'UE une influence bien plus importante que celle d'autres États membres, comme le rappelle le rapport « *Grip door begrip* » (Mieux comprendre pour mieux agir) publié en décembre 2024 par la direction Évaluation de la politique et des opérations du ministère néerlandais des Affaires étrangères³. Il est crucial que la voix des Pays-Bas reste clairement audible. En prenant activement part à la coopération européenne, nous renforçons non seulement notre propre position, mais aussi celle de l'UE dans son ensemble, de sorte à continuer d'œuvrer à un monde sûr, prospère et stable pour les générations à venir.

Dans ce but, enfin, il importe également que les institutions européennes emploient un nombre suffisant de citoyens néerlandais, ce qui n'est pas le cas à l'heure actuelle. Le gouvernement œuvrera par conséquent en faveur de l'augmentation de la présence néerlandaise au sein des institutions européennes.

³ Direction Évaluation de la politique et des opérations, *Grip door begrip : Evaluatie van de Nederlandse invloed in de Europese Unie – 2016-2023* (Mieux comprendre pour mieux agir : évaluation de l'influence néerlandaise dans l'Union européenne 2016-2023).